



Association sans but lucratif - Enseignement secondaire

Place Jean Vander Elst, 25 – 1180 Bruxelles

Tél : 02/345.46.26 – Fax : 02/345.42.50

Avenue Fontaine Vanderstraeten, 11 – 1190 Bruxelles  
Tél : 02/344.44.10 – Fax : 02/345.12.55

## Circulaire d'information n°9

### Réunion des parents et remise du premier bulletin

Uccle, le 12 octobre 2020

Madame, Monsieur,

Après quelques semaines de cours, les professeurs seront en conseil de classe dans les jours qui viennent et dresseront un premier bilan.

En fonction de la situation scolaire de votre enfant, vous pourrez être convoqués par le titulaire à un rendez-vous. Ce rendez-vous sera fixé via le journal de classe ou par appel téléphonique. A votre demande, un rendez-vous avec le titulaire peut également être pris ce soir-là via le talon joint.

Le bulletin sera remis lors de cette réunion. Les élèves pour lesquels un rendez-vous ne sera pas planifié recevront leur bulletin à partir du lendemain de la réunion. Il vous sera également possible de consulter le bulletin de votre enfant via MyRo Online. La procédure sera disponible sur le site internet dès le 28 octobre.

**Cette rencontre aura lieu, en fonction de l'année de votre enfant, aux dates suivantes :**

| Site    | FOREST      |             | UCCLE       |             |
|---------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Classe  | 1-2-3-4     | 5-6         | 1-2         | 3-4-5-6     |
| Réunion | lundi 26/10 | mardi 27/10 | lundi 26/10 | mardi 27/10 |

Dans le cas où vous souhaitez rencontrer un autre professeur que le titulaire, il vous est possible d'en faire la demande par le biais du journal de classe de l'élève (rubrique : informations-notes diverses à la fin de chaque semaine). Le professeur concerné vous fixera alors un rendez-vous.

Afin de nous permettre d'organiser au mieux ces réunions, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir remplir le talon ci-dessous et de le faire remettre au (à la) titulaire. Afin de respecter les mesures sanitaires nous n'accepterons la présence sur le site que d'un responsable légal accompagné de l'élève. Le port du masque sera obligatoire et la désinfection des mains se fera dès l'entrée dans l'établissement.

Nous vous en remercions et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Christine Delmelle, directrice

Thibaut Desterke, directeur adjoint

---

**Talon à remettre au titulaire le plus rapidement possible et au plus tard le mardi 20 octobre.**

Nous soussignés, ....., parents ou responsables de

..... (nom de l'élève) de .....(classe) désirons

rencontrer le professeur titulaire de préférence vers (entourer) :

15h - 15h30 - 16h -16h30-17h-17h30-18h-18h30-19h-19h30

Signature